



Fontenay-aux-Roses, le 27 octobre 2022

Monsieur le Directeur de la communication du Syndicat des Eaux d'Ile-De-France,

Faisant suite à votre tweet du 26 octobre 2022, mentionnant « *Ignorance ou bêtise ? On ne peut pas comparer des situations de non-conformité chronique de la qualité de l'eau avec un seul dépassement ponctuel. L'eau du robinet de Fontenay est d'excellente qualité ! Encouragez plutôt les habitants à la boire, ce serait plus utile.* » voici notre réponse :

Non, L'eau du robinet de Fontenay n'est pas d'excellente qualité ; il s'agit d'une affirmation fausse ; si elle était d'excellente qualité, elle serait classée A et là, **elle a été classée B. Entre 2020 et 2021**, la qualité de l'eau est passée de **A (eau de bonne qualité) à B (eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non-conformités limitées)**. En 2020, le maximum de métaldéhyde était de 0,04 µg/l et en 2021, il est de 0,2 µg/l, donc * 5 et non conforme puisque la limite est de 0,1 µg/l.

Nous sommes évidemment pour que les habitants boivent de l'eau potable et nous ne les avons pas dissuadés bien au contraire, et nous en consommons d'ailleurs quotidiennement. Néanmoins, **la réglementation prévoit que les consommateurs disposent régulièrement d'une information transparente, compréhensible et actualisée** sur la qualité de l'eau potable et les personnes qui vivent en copropriétés n'ont pas un accès direct à cette information.

Enfin pour disposer d'une eau potable de qualité, il y avait deux possibilités, **soit changer de type d'agriculture**, soit changer pour **les pesticides, leur tolérance qui est passé de 0,1 microgramme par litre en 2021 à 0,9 microgrammes par litre en 2022, soit *9** et c'est ce choix qui a été fait. En effet, le 30 septembre 2022, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a publié de nouveaux avis modifiant le statut de deux molécules, fréquemment détectées dans l'eau du robinet. Il s'agit de l'ESA-métolachlore et du NOA-métolachlore, deux métabolites (c'est-à-dire des dérivés) du S-métolachlore, un herbicide largement utilisé dans la culture du maïs. **Néanmoins, ce n'est pas en changeant de thermomètre qu'on fait tomber la fièvre.**

Enfin, nous sommes choqués qu'un directeur de la communication écrive un tweet mentionnant « **ignorance ou bêtise ?** », **termes relevant d'un profond mépris envers des élus de la République, qui entache l'image de marque du Syndicat des Eaux d'Ile de France.**

Sincères salutations,

Astrid Broecker, conseillère municipale de Fontenay-aux-Roses et conseillère départementale des Hauts-de-Seine

Maxime Messier, conseiller municipal de Fontenay-aux-Roses

Edité le 16/06/2022

UDI: SEDIF SUD - n° : 092000054 -

Collectivité : SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2021</p> <p>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques à l'exception des pesticides, ponctuellement non conforme, sans toutefois nécessiter de recommandations d'usage.</p>	<p>A : Eau de Bonne qualité</p>
	<p>B</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation</p>
<p>Historique de l'indicateur global de qualité : 2020=A</p>	

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 1285 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles : 163 Moyenne : 22,8 mg/L Maximum : 35 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l <i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i>	A	Nombre de contrôles : 20 Moyenne:0,05 mg/L Maximum:0,11 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.	B	Nombre de contrôles : 20 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,2 µg/L Molécule à l'origine de maximum : Métaldéhyde
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	<i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i>	Nombre de contrôles : 143 Moyenne : 22,9°f Maximum : 27,8 °f Eau moyennement calcaire

Origine de l'eau
Eau de rivière. L'unité de distribution est alimentée par 1 usine(s) de traitement
G. CHOISY RESSOURCE (94)
Gestion
Le maître d'ouvrage : SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE a délégué tout ou partie de la gestion à VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC
Contrôles sanitaires réglementaires
L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2021 : - 1310 prélèvements physicochimiques, - 1285 prélèvements bactériologiques ont été réalisés. Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Si vous êtes intéressés pour faire analyser l'eau de votre robinet, contactez la Délégation Départementale

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
Voir aussi : <https://www.iledelfrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite>